



Articles publiés
sous la direction de

FRANÇOIS SPERTINI

Médecin-chef

Service
d'immunologie
et allergie
CHUV, Lausanne

JÖRG SEEBACH

Médecin-chef

Service
d'immunologie
et allergie
HUG, Genève

Disponibilité de la désensibilisation en allergologie aujourd'hui: étape ou tournant historique?

Dr THOMAS HARR, PD, Prs FRANÇOIS SPERTINI et JÖRG SEEBACH

La désensibilisation aux extraits d'allergènes ou immunothérapie spécifique pour traiter les allergies aux pollens, à la poussière ou aux venins d'hyménoptères repose sur des développements scientifiques qui ont débuté il y a plus de cent ans. Cette thérapie était et est toujours révolutionnaire même si son mécanisme d'action n'est pas encore totalement élucidé. Il s'agit d'une des rares thérapies permettant non seulement d'atténuer les

symptômes allergiques mais agissant durablement sur le système immunitaire. De plus, elle permet chez certains patients non seulement de soulager les symptômes actuels mais également de prévenir le développement de symptômes asthmatiques futurs. Le principe d'administration sous forme de doses d'allergènes croissantes par injection sous-cutanée

et, depuis quelques années, par voie orale sublinguale n'a pas été modifié. L'évolution a montré que l'adjonction de divers adjuvants à une palette d'extraits restreinte peut influencer sur le succès de la désensibilisation. Par ailleurs, ces dernières années, au moyen du diagnostic des recombinants moléculaires, l'indication à une désensibilisation a pu être améliorée et a permis d'atteindre une plus grande efficacité de l'immunothérapie spécifique.

Malheureusement, ces derniers temps, un grand nombre de patients et de patientes ainsi que de médecins sont confrontés à une quantité de problèmes extramédicaux liés à l'immunothérapie spécifique. L'offre en extraits d'allergènes a diminué ce qui a mené à la modification ou à l'interruption d'immuno-

thérapies spécifiques en cours d'administration. De plus, certaines immunothérapies urgentes n'ont pas pu être mises en place. Les causes en sont multiples.

Avant tout, c'est l'augmentation des exigences de régulation demandées par les autorités qui est pointée du doigt comme possible cause de cette problématique. Comme médecins, même si cela implique momentanément

des pénuries de traitement, nous nous en félicitons, car cela signifie pour l'avenir un meilleur gage de qualité, une standardisation des produits de désensibilisation qui n'est jamais parvenue à se faire en dehors des murs du producteur. Depuis des années, les producteurs d'allergènes édictent leurs propres règles et se sont autosatisfaits d'évaluations res-

treintes à leurs propres critères internes. Ces temps sont maintenant révolus, et on peut donc espérer parvenir à un niveau de qualité qui, malheureusement, comme on s'en rend compte actuellement, n'est jamais parvenu au niveau exigé par les nouvelles réglementations des agences de contrôle des médicaments. Certes d'autres causes de pénurie entrent en jeu, comme les problèmes de livraison ou d'étiquetage. Mais là, c'est l'arbre qui cache la forêt. Il s'agit plutôt d'une série de circonstances malheureuses qui ont conduit à cette mauvaise administration. Le défaut de disponibilité du produit de base abrupt et durable chez un producteur important a pu être partiellement compensé par des produits alternatifs. Dans l'intervalle, d'autres producteurs ont eux aussi signalé qu'ils ne parviendraient pas à honorer les demandes croissantes.

**COMME
MÉDECINS, MÊME
SI CELA IMPLIQUE
MOMENTANÉMENT
DES PÉNURIES DE
TRAITEMENT,
NOUS NOUS EN
FÉLICITONS**

Des difficultés inattendues lors de la production des extraits d'allergènes ont également été mentionnées.

Néanmoins, il semble y avoir une lumière à l'horizon. Les producteurs ont annoncé une reprise des livraisons dans les prochaines semaines ou prochains mois. Il s'agit de tirer les leçons de ce désastre. Nous sommes confiants qu'une telle panne ne peut plus et ne doit plus se produire à l'avenir. De plus, les producteurs devraient être encouragés à enregistrer leurs extraits d'allergènes dans les nouvelles conditions cadres, fixées par les

autorités suisses et européennes. Il est clair pour tous les acteurs que l'enregistrement d'un extrait d'allergènes, composé de nombreux produits à standardiser, représente un défi autrement plus difficile que l'enregistrement d'une molécule thérapeutique clairement définie. Mais il en va aussi du bien du patient et probablement aussi de l'efficacité et la sécurité du produit de désensibilisation.

Il s'agit maintenant pour tous de tirer les bonnes leçons des expériences passées pour s'assurer à l'avenir de la disponibilité continue des thérapies de désensibilisation.